

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**DIMENSIONS COLLECTIVES DE L'ACCUEIL
ET DE L'EDUCATION DU JEUNE ENFANT**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET ENSEIGNEMENT

**CODE : 985413U36D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION :
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 05 juillet 2024,
sur avis conforme du Conseil général**

DIMENSIONS COLLECTIVES DE L'ACCUEIL ET DE L'EDUCATION DU JEUNE ENFANT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, dans la perspective de la prise en compte des dimensions collectives de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant :

- ◆ d'acquérir les fondements scientifiques liés à la psychologie sociale ;
- ◆ d'identifier les spécificités méthodologiques liées à la dynamique de groupe et à la gestion de conflit ;
- ◆ de développer une réflexion critique sur l'intégration de ces fondements scientifiques et de ces spécificités méthodologiques aux pratiques professionnelles.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

A partir d'un document écrit, s'appuyant sur des sources référencées et fiables, traitant au sens large du domaine de formation, par écrit et oralement, dans le respect des règles courantes de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe,

- résumer en identifiant la problématique et les idées essentielles ;
- émettre une critique :
 - en développant une réflexion structurée,
 - en développant des arguments et des contre-arguments,
 - en explicitant sa position personnelle

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*en référence au profil professionnel du « Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant »,
à partir de situations et contextes professionnels variés,
en s'exprimant de manière claire et structurée,*

- ◆ de définir et d'illustrer des fondements scientifiques et spécificités méthodologiques relevant :
 - de la psychologie sociale,
 - de la dynamique de groupe et de la gestion de conflit ;
- ◆ d'analyser des situations professionnelles en utilisant de façon critique et argumentée ces fondements et ces spécificités de la psychologie sociale et de la dynamique de groupe ;
- ◆ de proposer, sur base de cette analyse, des pistes d'intervention en exploitant ces fondements et ces spécificités.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ **niveau de précision** : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ **niveau de cohérence** : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ **niveau d'intégration** : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ **niveau d'autonomie** : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

*en référence au profil professionnel du « Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant »,
à partir de situations et contextes professionnels variés,
en s'exprimant de manière claire et structurée,*

4.1. Psychologie sociale

- ◆ de définir la psychologie sociale, son champ d'action et les concepts de base y afférents ;
- ◆ d'identifier, de décrire et d'illustrer les processus psycho-sociaux qui influencent, dans les milieux d'accueil du jeune enfant, les comportements et les interactions des enfants, des équipes professionnelles, des familles et de leurs relations, tels que :
 - l'imitation, le conformisme, l'altruisme, l'influence sociale, l'engagement et la manipulation,
 - la perception sociale, la dissonance cognitive, les représentations, l'attribution causale...
- ◆ de décoder des situations professionnelles en utilisant ces concepts et processus comme grille d'analyse ;
- ◆ de proposer des pistes d'intervention dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant en tenant compte du décodage.

4.2. Dynamique de groupe

sur la base de situations de groupe d'enfants, de professionnels et de familles dans des milieux d'accueil,

- ◆ d'expliciter les concepts et principes généraux de la théorie de la dynamique de groupe ;
- ◆ de repérer, d'illustrer et d'expérimenter des phénomènes inhérents à la dynamique de groupe tels que :
 - les interactions,
 - les réseaux de communication,
 - les rôles et le leadership,
 - le climat d'un groupe,
 - l'émergence de normes,
 - l'existence de buts collectifs communs,
 - l'existence d'émotions et de sentiments collectifs,
 - l'émergence d'une structure informelle,
 - l'existence d'un inconscient collectif,
 - l'établissement d'un équilibre interne et du système de relations à l'environnement,
 - ...
- ◆ d'analyser la dynamique d'un groupe au regard des concepts, des principes et des phénomènes qui la sous-tendent ;
- ◆ d'appliquer les principes de la dynamique de groupe pour soutenir des interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'analyser ses propres réactions au sein d'un groupe et celles des autres intervenants.

4.3. Gestion de conflit

sur la base de situations conflictuelles d'enfants, de professionnels et de familles dans des milieux d'accueil,

- ◆ de définir le conflit ;
- ◆ d'identifier différents types de conflit, notamment leur expression, leur forme ainsi que les modes de ressentis ;
- ◆ d'évoquer les intérêts du conflit (facteur de changement, homéostasie du groupe...) ;
- ◆ de dégager les aspects stratégiques dans la gestion de conflits ;
- ◆ d'expérimenter, sur la base d'un ou plusieurs modèles théoriques, des techniques de prévention, et de gestion de conflit ;
- ◆ de développer sa capacité d'auto-évaluation sur le plan de l'écoute, du dénouement des impasses et des résistances, des émotions...

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de « Dynamique de groupe » et de « Gestion de conflit », il est recommandé de ne pas dépasser 20 étudiants par groupe.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Psychologie sociale	CT	B	20
Dynamique de groupe	CT	F	14
Gestion de conflits	CT	F	14
7.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60
ECTS			7